

JUIN 2019



GUILVINEC

# Vivre au Guilvinec



[www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)

p. 3  
Travaux et  
cadre de vie

p. 7  
Sensation  
Bretagne

p. 8-9  
Les animations  
de l'été

**Le Guilvinec**  
*vue sur océan*

# SOMMAIRE

## DOSSIERS

- Le Plan Local d'Urbanisme..... p. 3  
Travaux et cadre de vie..... p. 4  
Focus espaces verts.....p. 5

## ANIMATIONS

- Retour sur les animations de début d'année ..... p. 6  
Sensation Bretagne ..... p. 7  
Les animations de l'été ..... p. 8-9

## VIE LOCALE

- Ça bouge... au Guilvinec !..... p.10-11

## FOCUS

- Focus sur le Bagad An Drezherien..... p. 12

## COMMERCES

- Les nouveaux commerces.....p.13

## HISTOIRE

- Une page d'histoire ..... p.14-15  
Infos pratiques ..... p.15



Magazine édité par la mairie du  
Guilvinec, 33 rue de la Marine,  
29730 Guilvinec  
Tel : 02.98.58.10.21  
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tanneau

Comité de rédaction :  
Gaëlle Le Gall, Sylvie Barbet,  
Claudia Durand

Crédits photos : Mairie, Comité  
de jumelage Schull, René -  
Claude Daniel

Conception et réalisation :  
Laura Lebreton de Vonne et  
Gaëlle Le Gall

Imprimé en 2000 exemplaires  
par Imprimerie Kifeekoi

Si vous n'avez pas reçu le  
magazine, vous pouvez contacter  
la mairie. Des exemplaires sont à  
votre disposition.

# EDITO



Chers amis,

Ce nouveau bulletin, très attendu, veut mettre l'accent sur le souci de l'équipe municipale d'améliorer sans cesse le Bien Vivre Ensemble.

Il est de tradition d'accompagner l'arrivée de la belle saison par un grand nettoyage de printemps, comme pour mieux profiter des rayons du soleil.

Chez nous, tout se transforme :  
la rue de la Marine n'y échappe pas : rénovations,  
installations de nouveaux commerces, façades  
chatoyantes et bientôt renouvellement de mobilier  
urbain.

Les beaux jours ont démarré avec la traditionnelle Fête  
du Pesked et son concours de décorticage de  
langoustines unique au monde ! Succès grandissant!  
De nombreuses animations suivront.

Vous allez découvrir nos animations passées et à venir  
(avec un focus sur une association), nos travaux, nos  
financements (équipements numériques et sportifs) ...  
et notre histoire.

Enfin, donnons un coup de projecteur sur notre  
nouveau label "Sensation Bretagne" qui nous a  
représentés au Salon du Tourisme de Stuttgart (170  
000 visiteurs) et du Luxembourg, mais également à  
Lyon, ainsi qu'au Salon de l'Agriculture à Paris.

Le Maire,

Jean Luc Tanneau

# Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## Le PLU, c'est quoi ?

Le Conseil Municipal s'est engagé dans la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 14 novembre 2014.

Le PLU est un document d'urbanisme opérationnel et stratégique qui définit le projet global d'aménagement de notre commune dans un souci de développement durable.

Les objectifs de sa révision sont les suivants :

1. La prise en compte des évolutions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme.
2. L'adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui est lui-même un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale.
3. L'étude des demandes de modification de zonage et d'ouverture de terrains à l'urbanisation.
4. L'intégration des projets structurels dans les futurs zonages.
5. La conciliation entre le développement de l'habitat et le maintien des activités économiques.
6. Le maintien des commerces en centre ville.
7. La protection des dunes et du littoral.

Les autres documents du PLU :

1. Le document graphique qui délimite les zones :

Up = zone urbaine à vocation portuaire

2Au = zone d'urbanisation future

N = zone naturelle à protéger

Uhb = zone urbaine à vocation d'habitat et activités compatibles

Ui = zone urbaine à vocation industrielle artisanale ou commerciale.

2. Le règlement qui fixe les règles à l'intérieur de chaque zone

3. Les annexes qui indiquent les servitudes d'utilité publique



Pour cela, le PLU comporte un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui définit les orientations générales.

Le PADD est le document central du PLU : il précise, pour la décennie à venir, les grandes orientations retenues en matière d'aménagement du territoire pour notre commune.

Le PADD se compose de 3 axes :

1. Favoriser le développement urbain pour répondre à la demande de la population en résidence et estivale.
2. Soutenir le développement économique.
3. Préserver le patrimoine environnemental et paysager de notre commune.



Le PLU révisé est ensuite soumis à une **enquête publique**: le public peut le consulter en mairie et faire éventuellement des propositions en vue de modifications.

Suite à l'enquête, le PLU est approuvé par une délibération du Conseil Municipal puis il est mis à la disposition du public.

# Travaux et cadre de vie



## LOTISSEMENT DU HAMEAU DE KERMEUR

La commune du Guilvinec souhaite développer son offre de logements, notamment à destination des primo-accédants. C'est la vocation du hameau de Kermeur. Commencé en mars 2019, ce lotissement communal sera composé de 7 maisons individuelles non mitoyennes, du T3 au T5, destinées à la location-accession à la propriété (pour les foyers aux revenus modestes) : soit 2 T3, 4 T4 et 1 T5, de 59m<sup>2</sup> à 88m<sup>2</sup>. Les tarifs vont de 144 000€ à 163 000€. Cette offre diversifiée permettra d'accueillir à la fois des personnes seules, des jeunes couples et des familles avec enfants. Ces maisons comportent de belles pièces de vie lumineuses, des jardins aménagés exposés sud, des garages et des stationnements privés. Par ailleurs, les maisons T4 sont évolutives et donc adaptables aux besoins de la famille.

Le Conseil départemental participe au financement de ce projet. A ce jour, six maisons sont d'ores et déjà réservées.

Contact en mairie au 02.98.58.10.21

## ENTREE DE VILLE : AMENAGEMENT RUE DES FUSILLES DE POULGUEN

La rue des Fusillés de Poulguen a dû être repensée en terme de végétalisation afin de faciliter l'entretien par les agents municipaux. Des végétaux moins envahissants ont été plantés dans les massifs latéraux et le terre-plein central. La sécurité des agents d'entretien a également été déterminante dans la conception des espaces verts. Enfin, dans le cadre de la protection de notre biodiversité, la démarche "zéro phyto" entre désormais en compte dans nos aménagements urbains.



LA MAISON MÉDICALE

La défection d'une entreprise placée en liquidation judiciaire a entraîné un retard important dans la réalisation des travaux. L'accueil des patients au rez-de-chaussée devrait pouvoir être assuré à la fin du mois de juin.



 zéro phyto

# Travaux et cadre de vie

## Focus espaces verts

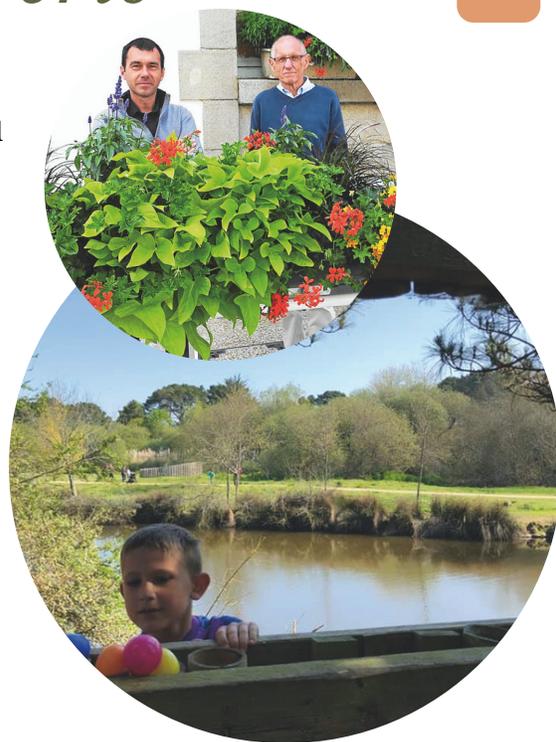
Le service des Espaces Verts est l'artisan de la décoration florale de notre ville : l'effectif des Services Techniques dirigés par *Yves Le Gallic* comprend à présent seize permanents, dont 4 affectés aux Espaces verts et 1 au Vallon de Moulin Mer.

Nos massifs ainsi que nos ronds-points se sont mis en scène pour notre « bien vivre collectif ». Nous sommes très reconnaissants envers tous nos agents.

Nous avons accueilli *Vincent Lucas* en tant que chef d'équipe. Titulaire d'un BTS Aménagements Paysagers, il amène son équipe à poser un regard esthétique sur les espaces à embellir.

L'été, la décoration florale est complétée par des jardinières situées rue de la Marine ainsi qu'aux entrées de ville.

Nos agents produisent également chaque année dans des serres des plantes à fleurs ainsi que des bulbes.



## Vallon de Moulin Mer

Ni parc, ni jardin, le Vallon de Moulin Mer est un écrin de verdure qui s'étend sur 4,5 hectares acquis par la commune en 2006. Ce site est parcouru par un ru (en provenance de Plomeur) qui se jette dans l'arrière-port.

Il est devenu un lieu de rencontres et de découvertes familiales.

Plusieurs activités sportives, culturelles ou simplement conviviales s'y déroulent régulièrement : *la Soupe a dreuz à l'automne, la Chasse aux œufs à Pâques, la Balade gourmande en octobre.*

Les associations et la municipalité ont réussi à faire de ce lieu, longtemps abandonné, un endroit investi régulièrement par le public.



Moins connu, l'entretien des terrains sportifs incombe également au service des Espaces verts : terrain de foot, terrains de jeux.



# Retour sur les animations de début d'année

## La Fête du Pesked



Haliotika – La Cité de la Pêche et la mairie du Guilvinec ont organisé le 21 avril dernier une grande journée festive avec de nombreuses activités pour toute la famille.

Le beau temps était de la partie et le succès a été au rendez-vous. Plus de 1700 personnes ont poussé les portes d'Haliotika (gratuit pour l'occasion). Le canot de la SNSM et le SOIZEN ont embarqué des passagers toute la journée et le troc et puces de mer organisé par l'association guilviniste « Arts'animations » a fait carton plein ! Le temps fort de l'évènement, la 4ème édition du concours de décorticage de langoustines, a tenu ses promesses puisque le record a été largement battu par *Fanny Trividic*, qui a décortiqué 100 langoustines en 3'32" !

À noter : la prochaine édition de la Fête du Pesked aura lieu le vendredi 8 mai 2020.



## La Fête de la Saint Patrick



Pour la quatrième année consécutive, le 16 mars dernier, le comité de jumelage irlandais du Guilvinec a organisé la Saint Patrick au Centre de Loisirs et de la Culture, sous la forme habituelle d'un dîner-spectacle : repas irlandais accompagné de danses et de musique irlandaises. 210 personnes ont pu y assister, malheureusement, faute de place, il a fallu refuser l'entrée à près de 130 personnes. Devant ce succès grandissant, le comité de jumelage Guilvinec / Schull vous donne rendez-vous le samedi 14 mars 2020 pour une nouvelle soirée!

Aqua Zen organisait le 2ème grand plongeon dimanche 6 janvier au Guilvinec, plage de la Grève blanche ! Encouragés par le bagad An Dreizherien sous haute surveillance de la SNSM et d'Aqua Zen, des Bigoudens de 11 à 72 ans, costumés, en combinaison ou en simple slip de bain, tous un brin « givrés », se sont jetés à l'eau pour un original baptême de baignades de mer 2019. Ce petit monde a bravé les 8° de l'air fouetté par un vent de nord-est et les 9° de l'eau. Rdv est pris pour début 2020 !

## La Baignade des Bigoudènes



## Et encore ...



Chasse aux œufs au Vallon de Moulin Mer



Jumelage Schull / GV  
Le comité de jumelage GV/Schull et les habitants du Guilvinec ont accueilli nos amis irlandais pour une semaine festive.



Animations autour du four à pain de St Trémeur et des Jardins Birinik



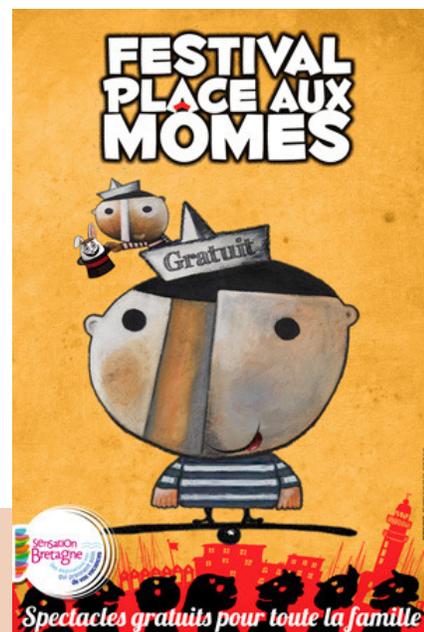
# Le Guilvinec entre dans le réseau Sensation Bretagne

Le réseau Sensation Bretagne est né d'un regroupement de communes bretonnes du bord de mer avec le soutien de la Région. Son objectif : accueillir une clientèle touristique toute l'année. Du nord au sud, ce sont aujourd'hui 25 communes dont Le Guilvinec qui se regroupent autour d'une Charte Qualité d'Accueil pour développer l'attractivité de notre territoire. Le siège de l'association est situé à Arzon dans le Morbihan. Hormis l'hébergement de qualité, les produits gastronomiques, les paysages, les activités nautiques et de bien-être, l'association propose des festivals tels que : le festival « Place aux Mômes » : tous les ans, ce festival anime les stations littorales du réseau Sensation Bretagne pour le plus grand plaisir du jeune public (à partir de 4 ans). Il met à l'honneur les arts vivants à travers une programmation éclectique et originale : un moment de détente, de rire et d'émerveillement à vivre en famille ! Animation gratuite !

## Place aux Mômes

Place aux Mômes cet été :

Ce sont 7 spectacles gratuits pour les enfants et les familles dans les stations Sensation Bretagne. Multi-instrumentistes, musiciens, chanteurs, fantaisistes invitent dans un feu d'artifice de sons et de bonne humeur, les enfants comme les parents à danser et chanter leurs mélodies vives et sensibles. Tous les mardis du 9 juillet au 20 août à partir de 17h30 sur l'esplanade devant le Centre de Culture et de Loisirs.



### Programmation de Place aux Mômes au Guilvinec

09/07/19

« Souvent je regarde le ciel »  
Circassie-danse théâtre

06/08/19

« Hoppà » duo clownesque

16/07/19

« Gromic » Clown muet / comédie visuelle

13/08/19

« La tente d'Edgar » magie et illusion

23/07/19

« Tout doit disparaître »  
magie mentale - burlesque

20/08/19

« Babouille-bonbon » concert

30/07/19

« Le grenier à Pépé » cirque musical



# Les animations de l'été



**Du 1er Juin au 30 Sept.**

**Festival Photo**  
10h - 18h  
Espace Noroît



**28 Juin**  
**Concert**  
18h30  
Chapelle Saint Trémeur

**29 Juin**  
**Quizz à Kergoz**  
20h00  
Château de Kergoz



**Du 8 au 12 Juillet**

**Stage de dessin et peinture**  
à partir de 9h  
En extérieur

**9 Juillet**  
**Place au Mômes**  
17h30  
Scène extérieure CLC  
**Concert**  
18h30  
Chapelle Saint Trémeur



**12 Juillet**  
**Crêpes en Musique**  
19h - 23h  
Place de la Petite Sole



**13 Juillet**  
**Descente aux flambeaux**  
22h45  
**Feu d'artifice 23h15**  
**Bal à partir de 19h**  
Scène extérieure CLC

**14 Juillet**  
**Festy Beach - Danse en ligne**  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

**Pardon**  
10h  
Chapelle Saint Trémeur

**16 Juillet**  
**Place aux Mômes**  
17h30  
Scène extérieure CLC

**17 Juillet**  
**Braderie**  
10h - 16h  
20 rue Emile Zola

**Du 17 Juillet au 28 Août**

**Les visites d'Hélène**  
Le mercredi de 10h à 12h  
Office de Tourisme

**21 Juillet**  
**Festy Beach - Pilate**  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

**Concours photo dans le cadre du Marathon**  
**Les Etoiles de la Baie**  
11h - 12h  
Tout le long du marathon

**22 Juillet**  
**Concert**  
18h30  
Chapelle Saint Trémeur

**23 Juillet**  
**Concert**  
16h30  
Chapelle Saint Trémeur

**Du 1er au 30 Juin**

**Exposition de peinture**  
Véronique Coat  
Médiathèque



**4 Juillet**  
**Concert du duo Téké**  
18h30  
Chapelle Saint Trémeur

**21 Juin**  
**Fête de la musique**  
à partir de 19h  
Place de la Petite Sole

**6 Juillet**  
**Fête du travailleur**  
Bigouden  
de 9h à 23h  
Place de la poste



**Du 7 juillet au 22 sept.**

**23 Juin**  
**Concert**  
16h30  
Chapelle Saint Trémeur

**Exposition Les croix sur nos chemins**  
15h - 18h30 et 15h - 18h  
du 01/09 au 22/09  
Place de la Petite Sole  
Chapelle Saint Trémeur



# Les animations de l'été

**23 Juillet**

Place aux Mômes  
17h30  
Scène extérieure CLC



**31 Juillet et 1er Août**

Cirque Bostok  
16h et 18h  
Terre plein de l'arrière port

**2 Août**

Les estivales 1  
Celtique  
19h  
Place de la Petite Sole

**Du 26 au 28 Juillet**

Fête Forraine  
Vend./sam./dim.  
Place de la Petite Sole



**28 Juillet**

Festy Beach - Relaxation  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

**30 Juillet**

Place aux Mômes  
17h30  
Scène extérieure CLC

Concert de musique classique  
18h30  
Chapelle Saint Trémeur



**4 Août**

Festy Beach - Zumba  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

**6 Août**

Place aux Mômes  
17h30  
Scène extérieure CLC

Concert de musique  
classique - Gospel - Jazz  
18h  
Chapelle Saint Trémeur

**9 Août**

Les estivales 2  
Rock  
19h  
Place de la Petite Sole

**10 Août**

Fête de la Mer  
à partir de 14h  
Place de la Poste

**11 Août**

Festy Beach - Pilate  
11h - 12h  
Plage de la Grève  
Blanche

Concert  
18h30  
Chapelle Saint Trémeur

**13 Août**

Place aux Mômes  
17h30  
Scène extérieure CLC

**14 Août**

Vente des anciennes  
photo du Festival Photo  
10h - 12h30 / 14h - 18h  
CLC

**15 Août**

Troc et puces des  
pompiers  
9h - 18h  
Stade de foot

**16 Août**

Braderie des  
commerçants  
à partir de 10h  
Rue de la Marine

Les Estivales 3  
Breton  
19h  
Place de la Petite Sole

**17 Août**

Marathon Photo  
9h - 12h / 13h30 - 16h  
Abri du Marin

**20 Août**

Place aux Mômes  
17h30  
Scène extérieure du CLC

**31 Août**

Forum des Associations  
10h - 16h  
CLC

**12 et 13 Octobre**

Rendez-vous d'automne  
du samedi 13h30 au dimanche 19h  
CLC

**Du 21 Oct. au 5 Nov.**

Festival des épouvantails  
toute la journée  
Rues du Guilvinec



**26 Octobre**

Braderie  
10h - 16h  
20 rue Emile Zola

**31 Octobre**

Halloween  
l'après-midi  
Rues du Guilvinec  
et goûter à Haliotika

## Notre école numérique

Dans le cadre du Plan Numérique pour l'Éducation, associé à une volonté interministérielle pour les Ruralités, le Ministère de l'Éducation Nationale, relayé par les Rectorats, a lancé un appel à projet auquel notre commune a candidaté car elle répondait aux critères définis. Une convention de partenariat a été signée pour bénéficier de la subvention maximale (7 000€) liée à une acquisition de matériels pour développer les usages du numérique des élèves de l'école Jean Le Brun. L'objectif est de permettre aux petites communes de bénéficier d'un coup de pouce notable pour entrer efficacement dans l'ère du numérique et rompre ainsi l'isolement bien souvent associé à la ruralité.



## Street workout

La station de street workout, située près du camping, a été inaugurée le samedi 27 avril. Des démonstrations ont animé cette belle journée : streetworkout, mais aussi parkour avec la OldSchool de Loctudy et Dominique Lexilus, une équipe de Crossfit de Plonéour-Lanvern avec l'association BigoudBox et un DJ de Pont- l'Abbé via la Hip Hop New School de Quimper.

Le street workout est une discipline sportive mêlant la gymnastique et la musculation.

Le projet présenté il y a 3 ans en bureau municipal par un jeune guilviniste, Antoine Defante, avait séduit les élus. Accompagné par Christian Kerriou, conseiller délégué en charge de la communication, de la vie associative et des sports, Antoine, Gaël Le Coze et Thomas Volant ont présenté leur projet en conseil municipal avec le concours de Dylan Tymen.

Le Maire a salué la persévérance de ces jeunes. Il s'est dit très satisfait de ce bel équipement, financé par la commune, qui représente un parfait exemple de démocratie participative !



## Vidéoprojecteurs

La municipalité a fait l'acquisition de 3 vidéoprojecteurs installés en mairie, à la médiathèque et à l'école primaire.

L'interactivité permise grâce à cet outil est remarquable pour animer les nombreuses réunions.

En conseil municipal, les auditeurs sont mieux informés. Ils peuvent prendre des notes et appréhender plus qualitativement les sujets abordés.



# ... au Guilvinec !

## CCVL : Comité Consultatif de la Vie Locale

Le Comité Consultatif de la Vie Locale est un espace de dialogue entre les élus et les Guilvinistes. Son objectif est de consulter les habitants afin d'aider le conseil municipal dans ses prises de décisions. Toutes initiatives, suggestions ou propositions de la part de ses membres sont également les bienvenues, comme la décision de mettre en œuvre l'habillage de deux transformateurs, l'un situé près de l'Office du Tourisme et l'autre situé rue des Fusillés de Poulguen, en face de la rue Jules Guesde. Ce dernier sera habillé d'une fresque faite par Benjamine Guilbaud fin juin, avec l'aide des élèves du Lycée Maritime. (photo du rendu)



## Programme Sport et Nutrition

Pour les plus de 60 ans, Activ'sport et Nutri and Co proposent en partenariat avec le Département, la commune du Guilvinec, le Centre local d'information et de coordination gérontologique au service des seniors du Pays bigouden, un programme complet, alliant activités physiques et nutrition.

L'objectif est de limiter les effets néfastes du vieillissement et de prévenir l'apparition de maladies chroniques par l'amélioration de la condition physique, des capacités cardiorespiratoires, de la souplesse articulaire; et l'encouragement à la pratique d'une activité physique adaptée de façon pérenne et régulière. Le programme comprend douze séances encadrées d'une durée d'une heure et demie, et dix séances en autonomie à domicile de 30 minutes via des fiches conseils, soit un total de 22 séances.

Concernant les ateliers nutrition, le programme comporte deux entretiens personnalisés et six ateliers culinaires, abordant le rythme des repas, les comportements adaptés... L'objectif nutritionnel majeur pour optimiser un vieillissement en bonne santé est de préserver une bonne masse musculaire.



Avec l'âge, nous devons:

- Manger autant qu'avant
- Consommer plus de protéines et de calcium
- Ne pas oublier les féculents
- ... et surtout bien s'hydrater

## Foot-ball féminin

Petit clin d'œil à la Coupe du monde féminine qui vient de débiter...

Éva Salaun, 14 ans, fait la fierté du TGV. Joueuse de l'équipe féminine U15 du club, elle a été convoquée en équipe de Bretagne de football, suite à un stage à la Toussaint à Ploufragan regroupant 40 joueuses venues de toute la Bretagne, puis à Noël et en février. Seulement seize joueuses ont été convoquées dans la sélection pour participer aux interligues, à Châteauroux du 16 au 19 avril.

Eva entrera en section sportive du Football Club Lorient la saison prochaine.





# Focus sur ... Le Bagad An Dreizherien

*Jean-Baptiste, vous êtes le président du Bagad An Dreizherien. Pouvez-vous nous raconter la création de ce bagad ?*

Il a été créé en 2011 à la suite de plusieurs années de fonctionnement d'une école de musique sous la direction de Marie-Agnès Magré, professeure agrée de Sonerion, la fédération bretonne des bagadoù. Le nom choisi pour le bagad An dreizherien signifie « les passeurs », autant pour rappeler les passeurs du port entre Léchiagat et le Guilvinec que pour transmettre la musique traditionnelle bretonne, signe de notre identité.

*Pouvez vous nous décrire l'univers de votre bagad ?*

Plutôt conçu comme une école de musique, le bagad affiche une orientation classique de répertoire purement breton, celui à faire danser (dances bretonnes), ou celui à faire marcher (processions), en recherchant la tradition sans pour autant la ré-inventer. Nos membres sont des adultes ou des jeunes de tous horizons, réunis autour d'un univers musical particulier et respectueux de la discipline d'un groupe. Ceci est nécessaire parce que la musique, comme vous le savez, à la fois travail et plaisir, demande une implication à long terme. Un débutant ne se forme pas du jour au lendemain.

*Où pourrons nous vous entendre jouer prochainement ?*

Nous nous produisons dans les communes environnantes, en particulier au printemps et en été, dans toutes les manifestations importantes, avec ou sans rémunération. Nous animons les défilés, les pardons, les Estivales, les marchés, la cérémonie des vœux des maires, le Téléthon, les événements touristiques, les mariages ou les enterrement, il suffit de nous contacter !

*Avez vous de nouveaux projets en cours ?*

Oui, nous avons pour projet d'établir le bagad dans des locaux appropriés à une pratique de la musique, et d'y délivrer des cours de façon à parfaire la pratique musicale individuelle et collective. Nous aimerions aussi vêtir chacun de nos membres d'un costume d'inspiration traditionnelle, tout ceci afin de participer activement et par la musique à une identité forte dans un environnement où la tradition se devrait d'être vivante. On ne bâtit rien de solide s'il n'y a pas une bonne base et cette base, c'est l'identité bretonne.



*Comment faire pour rejoindre le bagad ?*

Il est préférable de s'inscrire en septembre, mais nous acceptons des membres tout au long de l'année, il suffit de venir voir nos répétitions le vendredi soir au Malamok, de nous téléphoner ou d'envoyer un e-mail à notre secrétaire Lois. Il n'y a pas de niveau requis, ni de solfège ni de pratique instrumentale, mais bien entendu il faudra travailler avant de participer à une prestation publique !

Les instruments sont d'abord prêtés par le bagad dans la mesure du possible, bien que très vite les sonneurs préfèrent avoir le leur.

L'entraide entre les membres est primordiale : prêt d'un instrument par exemple, mais aussi suivi des novices par les plus anciens, ce qui renforce beaucoup les cours des professeurs agrées, tout en maintenant une bonne ambiance. Si nous faisons de la musique, c'est d'abord pour le plaisir ! Le bagad, composé de bombardes, de cornemuses, de caisses claires et d'une grosse caisse délivre donc des cours tant à des purs débutants qu'à ceux qui ont eu la chance de jouer déjà. Cette musique est d'abord une musique d'origine populaire que chacun peut et doit s'approprier « à l'oreille », encore faut-il avoir de grandes oreilles ! Sans autre forme de sélection, seule l'attrance pour cette tradition motive et sélectionne nos adhérents. L'adhésion de 180€ par an est plutôt symbolique.

*Merci Jean Baptiste.*



Contact :  
06.41.99.09.71  
Lois Jammes :  
jammeslois@gmail.com

Répétitions le vendredi soir  
au Malamok

# Les nouveaux commerces



## Auditiv'solutions

Gaël Jettain, audioprothésiste, diplômé d'État, et titulaire d'un DU en audiophonologie, vient d'ouvrir Auditiv'solutions dans la commune. Il propose des tests auditifs de dépistage gratuits.

2, rue de Men Meur.  
Tél. 02 29 40 93 29



**Le Kathsandra**  
restaurant, crêperie et  
glacier en famille  
propose dès le midi une  
restauration.

Crêpes et  
glaces artisanales sont  
servies tout l'après-midi.  
Service continu,  
ouvert 7 jours sur 7.  
74 rue de la Marine.



**Guilvinec Parc Résidence** est une résidence service. Ouverte du 1er janvier au 31 décembre, elle propose des locations d'appartements à l'année ou bien pour des séjours courts. Les appartements T1/T2/T3 sont meublés et équipés  
[www.guilvinecparcresidence.com](http://www.guilvinecparcresidence.com)  
02 30 14 03 03



## Cap Caval

Entreprise Générale du Bâtiment,  
Cap Caval vous accompagne de sa  
naissance jusqu'à la livraison du  
bien immobilier.

Construction/extension/rénovation  
Réaménagement intérieur  
spécialisée dans la menuiserie  
[info@capcavalhabitat.fr](mailto:info@capcavalhabitat.fr)  
02.98.51.28.47



## Utile

Corsaire est devenu Utile, un changement d'enseigne au 1er mars afin d'élargir l'offre de produits et les références, avec des prix plus attractifs, une offre de produits biologiques augmentée, des produits régionaux, ainsi que des produits frais. Pratique : 70 bis, rue de la Marine au Guilvinec. Tél. 02 98 10 20 50. Ouvert du lundi au samedi de 7 h à 20 h et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30 (et l'après-midi en saison).

C'était le souhait de notre municipalité de revivifier « le cœur de ville ». Vous avez pu constater que notre rue de la Marine opérait sa mutation. Dans de précédents numéros, de nouvelles enseignes ont été mises en lumière.

La Région, la CCPBS et notre commune ont permis cette relance bien nécessaire.

## Soutien aux commerces et à l'artisanat

### PASS COMMERCE ARTISANAT

Le Pass commerce artisanat est un coup de pouce à la création, à la reprise ou à la modernisation/extension des activités commerciales et artisanales.

Il a pour objectif de dynamiser l'activité des Très Petites Entreprises.

Il s'agit d'un dispositif de soutien à l'investissement de TPE commerciales et artisanales du territoire, à tout stade de développement : création, phase de développement ou de reprise/transmission d'entreprise. Les 12 communes du territoire sont éligibles.

Le soutien portera sur des dépenses matérielles (travaux, acquisition d'équipements ou matériels) ou immatérielles, à hauteur de 30 % des investissements subventionnables plafonnés à 25 000 € HT, soit une aide maximale de 7 500 €HT.

Un projet ? Des questions ?

CCPBS / Service économie-tourisme  
Delphine GLAIS (02 98 87 22

43/d.glais@ccpbs.fr)

Leslie COIC

(02.98.82.98.51/l.coic@ccpbs.fr)

Chambre des Métiers et de l'Artisanat  
du Finistère

Nathalie PERON (02 98 76 46 46

/nathalie.peron@cma29.fr)

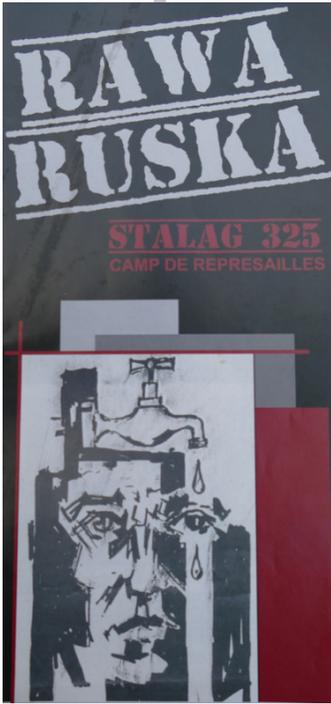
Chambre de Commerce et d'Industrie  
de Bretagne Ouest – Délégation de  
Quimper

Géraldine POGAM (02.98.98.29.04/

geraldine.pogam@bretagne-  
ouest.cci.bzh)

# Une page d'histoire

RAWA RUSKA



Lors de la seconde guerre mondiale, près de 2 millions de soldats français furent faits prisonniers dans cette « drôle de guerre ». 1,8 million furent envoyés en Allemagne pour soutenir l'effort de guerre nazi. La grande majorité était composée de mobilisés.

Tous n'acceptèrent pas ce rôle et leur condition de prisonniers, d'où une résistance qui s'instaura dans les camps de prisonniers. Elle se manifesta par des ralentissements de production, des refus de travail, des actes de sabotage, des tentatives d'évasion. Ils participèrent ainsi à cette résistance, encouragée par l'appel du 18 juin.

Début 1942, les nazis décidèrent de l'envoi des récidivistes de l'évasion considérés comme « terroristes », dans des camps de représailles d'où « ils ne devaient pas » revenir.

Le « Stalag 325 » de RAWA-RUSKA faisait partie de ces camps de représailles.

Cette petite ville de Galicie est située dans la partie la plus à l'ouest de l'Ukraine occidentale, à la frontière polonaise. C'est dans cette région, qu'on va appeler « le triangle de la mort » que les nazis créèrent les camps d'extermination de Sobibor, Auschwitz, Treblinka et Belzec, ce dernier camp étant situé à 10 km de Rawa-Ruska.

Le 13 avril 1942 arrive le premier convoi de prisonniers de guerre français et belges à Rawa-Ruska. Les convois se succèdent et les prisonniers atteignent la destination après un voyage de 7 jours et 7 nuits. Ils sont enfermés dans des wagons à bestiaux, et entassés entre 70 et 90 personnes dans des conditions d'hygiène déplorables : peu d'eau et de nourriture... pas de latrines ! Environ 24 000 Français et Belges sont passés dans ce camp.

Les maladies telles que : typhus, typhoïde, dysenterie bacillaire, scorbut, tuberculose, furonculose etc... y règnent de façon endémique. Un seul robinet d'eau jaunâtre coule par intermittence le matin de 6 à 8h et l'après-midi, de 16 à 17h, pour 10 à 12 000 prisonniers !

La nourriture y est très insuffisante : la soupe n'est que de l'eau chaude dans laquelle flottent quelques grains de millet. Les prisonniers essaient de ramasser des herbes, des racines, des pissenlits arrachés à l'occasion de leurs déplacements dans les «kommandos» de travail, où ils sont réquisitionnés

17 mai, dans son courrier écrit du Stalag XII-A, Charles a rencontré auparavant au camp de Bolchen «l'homme de confiance des prisonniers», qui lui avait annoncé que son nom figurait sur la liste de l'Amirauté Française concernant les prisonniers susceptibles d'être libérés.

Mais une annotation d'une main étrangère sur cette lettre (probablement de l'homme de confiance), signale ceci ... «pas pour ceux qui ont essayé de s'évader... !». Est-ce le cas de Charles ? Tout porte à le croire puisque le 2 juin, il se retrouve au camp de représailles de Rawa-Ruska en Ukraine, où sont envoyés les récidivistes de l'évasion.

- Le 2 juin, une carte postale écrite à Josée, son épouse, lui signale qu'il est maintenant en P... (sous-entendu en Pologne), au Stalag 325, et il lui demande de lui préparer un colis de vêtements chauds pour l'hiver.

- Le 9 juin, il écrit à la commission « Scapini » à Paris (ambassadeur nommé par Pétain et chargé des prisonniers de guerre), pour lui signaler son changement de camp. Il travaillera au Kommando 2.002 jusqu'à la fin de l'année. L'expédition du courrier et des colis prend beaucoup de retard.

- Le 16 août, le Comité International de la Croix Rouge (C.I.C.R.) a également visité ce camp.

- Le 29 septembre, à la fin de sa lettre, Charles espère toujours une libération prochaine...

- Le 21 octobre, il écrit « ...j'attends d'heure en heure ma libération, vu que les papiers sont faits... »

- Le 25 octobre, la mission «Scapini» est passée au camp de Rawa-Ruska... Charles a-t-il pu rencontrer les membres de la délégation ?

- Le 8 novembre, il rencontre au camp son cousin Marcel Paul de Tréffiagat, son frère de misère...

- Le 6 décembre, Charles écrit à ses beaux-parents au Menez (Madame François Coïc) en leur souhaitant la bonne année et l'espoir pour lui d'être bientôt libéré.

- Le 13 décembre, « ... mon cousin, Marcel Paul, m'a quitté ; il est parti travailler dans un autre Kommando à quelques kilomètres d'ici. Vous avez tué le cochon, gardez-moi un morceau à expédier si par malheur je reste prisonnier... »

- Le 23 décembre, Charles est transféré au Stalag III-B près de Berlin à Furstenberg.

- Le 25 décembre, Charles écrit qu'il vient d'échapper au « four crématoire » de Mülberg.

# Une page d'histoire

Ici commence, avec ensuite Oberleutensdorf près de Brûx, la période la plus douloureuse de sa captivité. Combien de temps y restera-t-il avant de partir pour le Kommando de travail disciplinaire No 29 à Brûx ? La carte de prisonnier mentionne sur la même ligne « Kriegsgef.- Bau - u.- Arb. - Batl. 29 Oberleutensdorf Rawa Ruska ». OBERLEUTENS DORF-u-Arb.uF/SUDETES, PRES DE BRÛX EN BOHEME MORAVIE : Bataillon disciplinaire de travail No 29. Site de l'usine « Hermann Goering » : terrassier. Voici donc Marcel arrivé en Bohême.

« Plus de dix mois de souffrance », écrira-t-il, des années plus tard dans son cahier. Il est affecté en premier lieu dans les tranchées pour la pose de canalisations destinées à une usine fabriquant de l'essence synthétique et des armes. La rigueur de l'hiver rend les corvées extrêmement pénibles. Il fait si froid que pour creuser les tranchées, ses camarades et lui doivent brûler jour et nuit du charbon entassé sur un mètre de hauteur pour dégeler la terre. C'est là qu'il va rencontrer Charles Bizien. En dépit de l'extrême fatigue due aux conditions de travail de forçat subies dans cette usine, l'obsession de fuir ne quitte pas Marcel. Il tente une fois de plus sa chance. TROISIEME EVASION fin 1942 ou début 1943 à partir d'Oberleutensdorf.

Cette fois encore ce sera en train, dans un wagon de charbon. Ils s'évadent à 15 - 6 groupes de 2, un de 3 - sans se connaître. Le voyage durera cinq jours. Tout à coup le train s'arrête en gare de Nüremberg. Les Allemands le mettent sur une voie de garage. Des pompiers cernent le train, ils sont de chaque côté du quai et utilisent leurs lances à incendie pour arroser l'intérieur des wagons.

Exposition sur Rawa Ruska au  
CLC mai 2019



Impossible de rester à l'intérieur. Les fuyards se retrouvent à une vingtaine sur le quai avec des têtes de mineurs. Tentative une nouvelle fois infructueuse. Retour pour Marcel en Bohême au bataillon disciplinaire 29 pour 21 jours de cellule, tondu comme à chaque évasion. Et voici qu'un jour il voit une affiche demandant des vitriers. Aussitôt il va s'inscrire avec son voisin de lit. Quelques jours après l'inscription, ils sont embarqués dans des wagons à bestiaux pour une nouvelle destination, cette fois en Allemagne.

Les membres de l'association « Ceux de RAWA-RUSKA Bretagne et leurs descendants » se donnent pour objectif d'entretenir la mémoire de leurs pères, grands-pères, oncles... résistants, déportés, anciens combattants pour ne pas oublier leur courage et leur souffrance, sans haine, ni oubli et surtout « Plus jamais ça ».

*Extraits de la brochure N° 4 de Joseph Coïc sur l'Occupation, consacrée essentiellement à Rawa-Ruska.*

Contact : Viviane Kervinio – Tél : 02.49.44.98.59

Courriel : rawa-ruska-bretagne@hotmail.fr

Nelly Gléhen-Masseron et Joseph Coïc

## Infos pratiques

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 10h à 12h (permanence état-civil)

02 98 58 10 21

mairie@leguilvinec.com

### PERMANENCES URBANISME

Le mercredi et le jeudi de 14h à 16h30

Sans rendez-vous

### PERMANENCES CCAS

Le lundi et le mardi de 9h15 à 11h30

Sans rendez-vous

### MEDIATHEQUE - ABRI DU MARIN

Tél. 02 98 58 95 13

### CLC - Centre de Loisirs et de la Culture

Tél. 02 98 82 83 56

### ALSH TY Malamok - Centre de Loisirs

Tél. 02.98.58.11.75

### PERMANENCES DES ELUS

Jean-Luc Tanneau, Maire : sur RDV

Daniel Le Balch, 1er adjoint : sur RDV

Stéphanie Gadonnay, adjointe aux affaires sociales : mardi matin sans RDV

Pierre Brunot, adjoint aux travaux : le mardi matin sur RDV

René-Claude Daniel, adjoint à l'urbanisme :

mardi et vendredi de 14h30 à 16h30 sur RDV

Albane Bodéré, adjointe au tourisme et à la culture : sur RDV

Gaëlle Le Gall, adjointe aux sports, associations et communication avec

Christian Kerriou : sur RDV

### PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le jeudi de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 02 98 58 10 21

### LES MARCHES

Les mardis et dimanches matins

### RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

FESTIVAL PHOTO DU GUILVINEC

# L'HOMME ET LA MER

9<sup>e</sup> édition

BRETAGNE<sup>03</sup>



Photo : Pierre Jarnet



1<sup>ER</sup> JUIN  
30 SEPT 2019